



+ RAA

DEPARTEMENT DE  
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE MARMANDE

**VILLE  
de  
TONNEINS**

Nombre de Membres en  
exercice : 28  
Présents : 20  
Excusés : 8  
Procurations : 5

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TONNEINS

Séance du 2 septembre 2019

### Délibération n° 2019/09/123 - 3 - Poursuite du projet de création d'un Centre Social sur TONNEINS

L'an deux mille dix-neuf et le deux septembre à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Dante RINAUDO, Maire**, à la suite de la convocation du 23 août 2019.

**Étaient présents :** Monsieur RINAUDO – Madame BORDES – Madame KULTON – Monsieur LAUMET – Madame LOUBIAT MOREAU – Monsieur BRESOLIN – Madame VIDALIE – Monsieur DUFFAU – Monsieur THOURET – Monsieur CRISTOFOLI – Madame FELLET – Monsieur HYON – Madame ROUBET – Monsieur BARD – Monsieur BOUCHAUD – Madame POUYDESSEAU – Madame BOTTECCHIA – Monsieur LAOUANI – Madame AUBERT – Madame LAMARQUE

**Excusés :** Madame TACCO – Madame VESQUE – Madame LE CHARPENTIER – Madame PUJOLE – Monsieur JEMAIN – Monsieur BARBAS – Monsieur DUROSIER – Monsieur GAIDELLA

#### **Ont donné procuration :**

- Madame LE CHARPENTIER à Madame BORDES
- Monsieur BARBAS à Monsieur RINAUDO
- Monsieur GAIDELLA à Monsieur THOURET
- Monsieur DUROSIER à Monsieur LAUMET
- Monsieur JEMAIN à Madame AUBERT

Le quorum est atteint.

Madame Aurore ROUBET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau. L'avis de convocation a été affiché conformément à la Loi.

En décembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé le principe de création d'un Centre Social sur Tonneins, et donc la reprise du projet d'étude de création d'un Centre Social.

Pour se faire la Caisse d'Allocations Familiales du Lot-et-Garonne qui soutient fortement ce projet a octroyé à la commune une enveloppe supplémentaire de 50 000 €.

Pour rappel, l'étude se déroule en deux phases :

Phase 1 qui doit permettre :

- d'apprécier la pertinence de la création d'un Centre Social = Etude d'opportunité (déterminer les objectifs les plus opportuns, identifier une zone d'intervention cohérente et évaluer la gouvernance la plus adaptée...)
- d'appréhender les conditions matérielles et financières nécessaires à la réalisation du projet = Etude de Faisabilité

## Phase 2

Si le principe de création d'un Centre Social est validé, le cabinet accompagnera la Ville de TONNEINS dans la rédaction de projet social du futur équipement, afin de déposer un avis d'opportunité à la CAF en novembre 2019 et une demande d'agrément courant premier trimestre 2020.

Après consultation, le Cabinet Extracité a été retenu pour mener à bien cette étude de préfiguration d'un Centre Social sur Tonneins. Il est présenté aujourd'hui au Conseil Municipal les résultats de la phase 1.

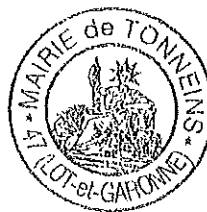
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (POUR : 24 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 1 [Madame BOTTECCHIA]),

- ACTE la création d'un Centre Social sur la Ville de Tonneins.
- VALIDE la poursuite de l'étude par le Cabinet Extracité dans la phase 2 d'accompagnement à la rédaction du projet social, en vue du dépôt de demande d'agrément.
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre les moyens nécessaires notamment en termes de ressources humaines pour la création du Centre Social, et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à TONNEINS, le 11 SEP. 2019

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Dante RINAUDO